



## LE SYNDICAT MIXTE INVESTIT POUR MODERNISER ET ADAPTER LES INFRASTRUCTURES DU PARC

### CRÉATION D'UNE VOIRIE POUR DESSERVIR UN NOUVEAU QUARTIER POUR L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES



Les engins à l'œuvre pour construire la nouvelle voirie

Le Syndicat Mixte du Parc industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) vient d'ouvrir à la commercialisation un quartier de 13 hectares située en limite sud-ouest du Parc, sur la commune de Blyes grâce à la création d'une nouvelle voirie dont les travaux ont démarré en avril 2023 et se termineront en octobre 2023.

Destinée à des TPE et PME industrielles et de services à l'industrie, la vingtaine de lots de terrain nus et viabilisés varient de 2 500 m<sup>2</sup> à 20 000 m<sup>2</sup>. Ils pourront être configurés sur mesure.

Baptisée « Allée de Greleau » - nom donné à un petit chêne – la nouvelle chaussée trace une boucle depuis l'Allée du Lozet. Elle s'étend sur une longueur de 500 m, une largeur de 23 m et représente un investissement de 568 000 euros environ. Pour s'intégrer dans l'environnement du Parc, cette voirie sera connectée aux sentiers de randonnée existants.

En 2023, le SMPIPA met ainsi un coup d'accélérateur sur l'offre immobilière et foncière à destination des petites et moyennes entreprises. En effet, en sus de ce nouveau quartier, deux nouveaux parcs d'activités proposent des locaux à l'achat et à la location : Regency avec 10 cellules de 183 m<sup>2</sup> et Annapurna avec 8 cellules de 280 m<sup>2</sup> à 330 m<sup>2</sup>. Le PIPA peut de nouveau répondre aux attentes de TPE et PME en panne de solutions d'implantation.

Ressource précieuse et rare, le foncier appelle une gestion à la fois sobre dans son utilisation et ambitieuse pour assurer le développement du PIPA et des entreprises. C'est tout le sens de ce nouveau projet qui intégrera des réflexions sur un aménagement à la parcelle plus vertueux.

*« La politique foncière portée par le SMPIPA a évolué pour s'adapter. Elle vise à étoffer son offre de solutions intermédiaires destinée aux PME industrielles ayant de plus petits besoins. Face à la raréfaction des terrains industriels, et aux enjeux de la réindustrialisation et de la densification, nous diversifions et musclons notre offre pour nous adresser au plus grand nombre. »*

Emilie Brot, Directrice du Syndicat Mixte du PIPA

## POUR UNE STATION D'ÉPURATION TOUJOURS PLUS EFFICACE ET ÉVOLUTIVE



La station d'épuration du PIPA

Parmi les services mutualisés mis à disposition des entreprises du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, la station d'épuration gérée par le SMPIPA représente un atout de premier plan. La totalité des 180 entreprises du Parc y est raccordée pour ses eaux domestiques. Près de 20 entreprises du Parc l'utilisent pour leurs eaux industrielles. Au-delà des économies d'échelle, la mutualisation permet aussi d'exercer une surveillance étroite des rejets d'eaux usées et de garantir une meilleure traitabilité des effluents par mélange.

L'équipement fait donc l'objet de toutes les attentions pour garantir la qualité de service, répondre aux enjeux environnementaux et s'adapter à l'évolution des besoins.

### Une première phase de travaux pour une mise à niveau

La première phase d'un important programme de travaux est en cours d'achèvement. Elle a consisté à installer une centrifugeuse en remplacement d'un filtre à bande afin d'améliorer la déshydratation des boues d'épuration. L'un des principaux intérêts est de limiter le volume et le poids de ces boues destinées à servir de combustible pour des cimenteries. Elles représentaient jusqu'à présent 900 tonnes/an.

L'installation de la centrifugeuse s'inscrit aussi dans une démarche d'optimisation du process de traitement des pollutions. En effet, si la station peut accueillir une plus grande quantité d'eaux usées (jusqu'à 3 000 m<sup>3</sup> par jour), elle n'est pas en mesure de traiter une charge polluante plus importante.

Les travaux, placés sous la maîtrise d'ouvrage du délégataire VEOLIA EAU, ont été réalisés en moins de trois mois sans impacter le fonctionnement de la station d'épuration. L'investissement a représenté un budget de 280 000 €.



La nouvelle centrifugeuse

### Un plan comprenant potentiellement deux nouvelles phases

Les deux prochaines phases de travaux s'inscrivent dans le prolongement de celle-ci, considérée comme un préalable incontournable. Elles font partie du plan d'intervention acté en 2022 par le SMPIPA à la suite d'une étude diligentée en 2021. L'enjeu était alors de définir les solutions les plus pertinentes pour concilier les exigences de qualité de services et l'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées de la station d'épuration. Les travaux devraient permettre, à terme, de traiter entre 20 et 40% de charge polluante supplémentaire.

2024 marquera la deuxième phase d'investissement. Un équipement appelé Speed-O-Clar sera installé dans le clarificateur dans le but de créer une décantation dynamique et accompagnée. Concrètement, il permettra d'éviter la stagnation des boues, soit en surface - le voile - soit au fond des bassins. Plus

concentrées et plus actives, les boues seront rapidement évacuées vers le bassin d'aération et auront un rôle plus efficient dans le traitement des eaux usées. Si, au terme de ces deux étapes, les résultats s'avéraient insuffisants, une troisième phase d'investissement sera lancée. Elle consistera à transformer le décanteur primaire en bassin d'aération pour disposer de deux bassins d'aération en série.

**La station d'épuration du PIPA :**

- Traitement d'environ 1 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour
- Epuration par traitement biologique (bactéries en bassin aéré)
- Certifiée ISO 14 001 pour sa conception et son exploitation

**À PROPOS DU PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN**

Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, dit PIPA, regroupe **180 entreprises employant 8200 personnes**. Sa surface de **1000 hectares aux portes de l'agglomération lyonnaise** en fait le plus grand parc industriel d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il est reconnu comme un **site de référence pour la qualité et la diversité des solutions proposées aux entreprises** en recherche d'implantation ou en développement. L'industrie et la logistique en constituent les deux principaux pôles.

Le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, à la fois aménageur, développeur et animateur de l'écosystème du PIPA, est l'interlocuteur privilégié des acteurs publics et privés. Il déploie une stratégie ambitieuse qui s'articule autour de la « **biodiversité économique** ». Variété des types d'entreprises et des secteurs d'activité, rythme de commercialisation maîtrisé et prise en compte des enjeux environnementaux en constituent les trois piliers. Engagé dans une démarche exemplaire de RSE, le Syndicat Mixte a obtenu la certification Iso 14001 et le label LUCIE (ISO 26000).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.plainedelain.fr](http://www.plainedelain.fr)

**Contact presse :** Agence Osactu - Karine GRAND / [karine@osactu.com](mailto:karine@osactu.com) / 06 46 63 82 68

**Contact SMPIPA :** Yann DELERCE / [yann.delerce@plainedelain.fr](mailto:yann.delerce@plainedelain.fr) / 06 80 23 08 20